

# Construire un agenda stratégique pour le XXI<sup>e</sup> siècle

## un défi majeur pour le mouvement de l'économie solidaire

Pierre Johnson, coordinateur du group *strategic* du PSES

### Introduction

#### Les défis

Des pratiques socio-économiques fondées sur les valeurs de responsabilité, solidarité et durabilité émergent dans le monde entier, comme réponse aux problèmes posés par le modèle économique actuel et comme force de construction de nouvelles relations entre êtres humains, entre sociétés et avec la biosphère. Les problèmes les plus patents causés par le paradigme actuel sont<sup>i</sup> :

- L'exclusion de nombreuses personnes et activités humaines des échanges économiques. Une partie de cette population est engagée dans des activités d'*économie solidaire*<sup>1</sup>, qui ne sont souvent pas reconnues comme telles, et/ou dans des activités d'auto-subsistance.
- La concentration toujours plus forte de la richesse et des inégalités sociales, alors que les opportunités d'emploi formel sont rares, spécialement dans les pays du Sud.
- La financiarisation de l'économie et des mentalités, qui dévalorise le travail et les activités productives tout en créant l'illusion d'une « société sans risques »<sup>ii</sup>.
- L'utilisation des ressources naturelles au-delà de leur capacité de renouvellement, la destruction accélérée des écosystèmes et la rupture des grands équilibres biogéophysiques.
- La croissance d'une *économie du crime* étroitement liée à la mondialisation de la finance.<sup>iii</sup>

En résumé, un modèle économique qui a échoué de façon répétée et évidente à répondre aux défis les plus pressants continue à dominer les mentalités, les relations économiques et politiques, et les cadres institutionnels actuels.

Face à cet échec, des pratiques socio-économiques responsables, solidaires et durables apparaissent sous plusieurs formes :

- **L'économie solidaire** provient de la renaissance de pratiques anciennes et l'invention de nouvelles. Elle n'est pas un secteur de l'économie, mais un mouvement qui inclut des initiatives et des pratiques dans la plupart des secteurs, lesquelles expriment des valeurs spécifiques et contribuent à l'émergence d'un nouveau paradigme<sup>iv</sup>. Ce mouvement affronte plusieurs défis, qui peuvent être résumés ainsi : l'intégration de filières basées sur la solidarité, la construction d'alliances avec les autres acteurs économiques et politiques, la diffusion horizontale et verticale, la poursuite de l'innovation et d'améliorations, la promotion. Cette économie solidaire peut aussi être une force active dans la réforme de la gouvernance, au niveau de l'État et au niveau mondial.

---

<sup>1</sup> Voir axe 2 ci-dessous pour une définition des pratiques d'économie solidaire.

- **Les pratiques d'acteurs économiques conventionnels basées sur la responsabilité et la durabilité**, notamment d'entreprises privées de toute taille, expriment une conscience croissante de leur responsabilité globale (sociale, environnementale...). Aux différents niveaux de la responsabilité sociétale, elles expriment une nouvelle forme d'engagement sociétal qui va au-delà l'économie<sup>vi</sup>.
- De nombreuses innovations sociopolitiques récentes ont des implications économiques<sup>vii</sup>. Elles traduisent une nouvelle conception de la gouvernance dans laquelle les différents niveaux coopèrent, le rôle de l'État étant d'orchestrer les intérêts socio-économiques et les capacités de la société. L'agenda socio-économique pour le 21<sup>e</sup> siècle doit inclure un nouveau modèle de gouvernance.

## **Un débat collectif**

Ces différents éléments définissent le défi global pour un changement de paradigme vers une économie basée sur la solidarité, la responsabilité et la durabilité. Les porteurs de pratiques innovantes sont très souvent conscients des défis spécifiques auxquels ils ont à faire face, et essaient de donner des réponses à leur niveau. Cependant, ces défis sont interconnectés, et il paraît nécessaire d'organiser la réponse globalement aussi bien que localement, et de construire collectivement des réponses, ce que le Pôle de Socio-Économie Solidaire (PSES) a appelé un Agenda Socio-économique Stratégique pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Notre groupe de travail a pris l'initiative de rédiger un tel agenda à titre probatoire, parce qu'il a pu compter sur les réflexions, les échanges et documents que ses membres ont élaborés pendant plus d'une demi-décennie sur beaucoup des questions à analyser.

Pour rédiger cet agenda, nous avons mis en place un petit groupe d'experts et de praticiens de milieux différents, exprimant un large spectre de points de vue sur la socio-économie et le système économique mondial actuel. Comme facilitateur du travail collectif, j'ai préparé le travail et la documentation pour le groupe, sur la base des cahiers de propositions et d'autres documents de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire<sup>viii</sup>, rédigé une première proposition et facilité la communication du groupe pendant plusieurs mois, à travers un forum électronique. Le groupe s'est rencontré en France en septembre 2004 pour mener une discussion en profondeur et discuter des grands axes identifiés par le travail d'analyse des cahiers de propositions, et des domaines dans lesquels la réflexion était à approfondir au cours des prochaines étapes. L'objectif défini à l'issue de la réunion pour ce processus est une cartographie de l'ensemble des axes stratégiques, ainsi qu'un texte accessible à un large public portant les messages majeurs de l'agenda.

L'Agenda Stratégique proposé par le Pôle de Socio-Economie Solidaire est organisé en axes et propositions stratégiques dessinant une sorte d'itinéraire transitionnel vers une économie plus responsable, plurielle et solidaire, une économie centrée sur l'être humain, durable socialement et écologiquement. Il s'agit d'un agenda en évolution permanente, qui tiendra compte du lancement récent de groupes de discussion au sein du PSES, et d'autres dynamiques à prendre en compte, pour traiter des questions transversales qui émergent de l'idée et des pratiques d'une autre économie<sup>ix</sup>. A travers un processus itératif, les résultats des chantiers thématiques et des chantiers transversaux

alimenteront le contenu et la structure de l'agenda, et réciproquement. Le but est d'essayer de donner une consistance globale aux propositions faites par les acteurs et les citoyens, en identifiant les questions les plus importantes, les obstacles au changement, les lignes de force et les effets de levier pour les impulser.

Le travail de ce groupe est complémentaire à cela du chantier du PSES sur la "Vision d'une Socio-Économie Solidaire Intégrée". Alors que les deux groupes ont en commun l'exploration des valeurs et des représentations de la socio-économie solidaire, et d'un nouveau paradigme de développement, l'"Agenda Stratégique" cherche à développer un agenda orienté vers les processus et les pratiques.

### **Le double paradoxe d'un agenda socio-économique**

Avant d'entrer dans la matière de l'agenda, il paraît nécessaire de mentionner dans cette introduction ce qui apparaît comme un double paradoxe. Le premier paradoxe est de construire un agenda socio-économique tout en défendant le point de vue que l'économie n'est pas séparée des autres dimensions de la société et de la vie, telles que les relations sociales, l'environnement et la culture. Certains auteurs considèrent même l'économie solidaire comme un oxymore. Il nous faut clarifier le fait que, pour nous, un agenda socio-économique pour le 21<sup>e</sup> siècle vise à aller au-delà des changements au sein de ce qui a été défini comme la sphère économique au sens strict (le comportement économique des acteurs privés et les politiques économiques des acteurs publics), même si ceux-ci seront examinés évidemment avec soin. Il se propose de construire un nouveau cadre qui inclut des questions plus larges, comme par exemple la reconnaissance de nouvelles valeurs et principes, la construction de communautés durables, et la mise en œuvre de régulations à tous les niveaux.

Pour nous, la socio-économie solidaire est simplement un point de vue particulier sur un agenda global que l'Humanité doit encore construire pour répondre aux défis auxquels elle fait face. Elle est cependant d'importance primordiale, si l'on considère que l'économie a pris une place tellement essentielle dans notre société.<sup>2</sup>

Le deuxième paradoxe est de construire un agenda tout en s'appuyant sur une approche de la socio-économie basée sur le principe de subsidiarité. Ce paradoxe répond au besoin évident d'articuler et d'intégrer les pratiques et les expériences locales, et de trouver des leviers capables d'infléchir les tendances actuelles. Ceci explique pourquoi la socio-économie solidaire aura sa vision particulière du débat « mondialisation contre de-globalisation », « croissance contre décroissance », etc.

---

<sup>2</sup> Ces considérations justifient aussi le fait que, à partir de maintenant, je ferai référence à cet agenda comme Agenda Stratégique pour le 21<sup>e</sup> siècle, sans nécessairement ajouter l'adjectif « socio-économique ».

## Cinq axes stratégiques

Le résumé ci-dessous présente les axes stratégiques majeurs de l'agenda pour une économie responsable, durable et solidaire. Le texte qui suit est complémentaire des cartes conceptuelles qui donnent une vue synoptique de l'agenda, et qui seront visibles sur <http://strategic.socioeco.org>.

L'agenda pour une économie responsable, durable et solidaire établi par le PSES en 2004-2005 est organisé autour de 5 axes stratégiques majeurs :

**Axe stratégique 1: Encourager les changements de valeurs et de représentations**

**Axe stratégique 2: Consolider l'émergence de nouvelles pratiques socio-économiques**

**Axe stratégique 3: Pour un nouveau paradigme de développement**

**Axe stratégique 4: Réformer l'État et ses Politiques**

**Axe stratégique 5: Construire une Gouvernance Économique Mondiale légitime et efficace**

De tout évidence, ces axes stratégiques sont liés entre eux de façon complexe et multiple. Nous ne les séparons que pour encourager une compréhension d'ensemble. Ces axes ne sont pas des étapes chronologiques, mais des domaines et des dimensions différentes de l'action.

Certains lecteurs pourront être intéressés par le fait que, à un niveau plus abstrait, nous pouvons organiser ces axes stratégiques en 3 dimensions principales :

- La dimension des *valeurs et représentations* a un axe qui lui est propre (AS 1)
- *De nouvelles pratiques socio-économiques* et *construire des communautés durables* (AS 2 et 4) se réfèrent tous deux à des *pratiques* existantes ou à construire.
- *La réforme de l'État et de ses politiques* (AS 3), et *la construction d'une gouvernance économique mondiale légitime et efficace* (AS 5) se réfèrent tous deux à la gouvernance.

## **Axe stratégique 1: Encourager les changements de valeurs et de représentations**

Pour le groupe Strategic, les changements dans les valeurs et les représentations sont probablement le point de départ et les leviers les plus importants pour les changements dans la sphère socio-économique. Une des activités les plus importantes des mouvements pour une autre économie est de construire un consensus et des synergies dans ce domaine. Toutefois, les valeurs et les représentations changent avec les pratiques, qui font l'objet des axes suivants.

### **Promouvoir des changements dans les représentations**

Après avoir examiné la distance séparant les théories économiques reposant sur l'axiome de l'*homo economicus* et les conditions du marché parfait avec une réalité caractérisée par la concentration de la richesse, les inégalités croissantes et les déséquilibres écologiques, le PSES met en avant la nécessité de faire une critique de l'économie conventionnelle comme « science » à part et de déconstruire les mythes courants sur l'économie qui résultent de cette vulgate.

L'élément le plus important de la vision à construire est probablement la compréhension que, du point de vue d'une économie solidaire, l'économie n'est pas et ne peut pas constituer un point de vue ou une science indépendants. L'économie est conçue comme partie d'un processus plus vaste, qui implique les sociétés humaines, leurs interactions internes, et leurs interactions avec le reste de la biosphère. L'économie est une science politique et sociale. Mais elle est également plus, et en tant qu'art va au-delà de la science. Etymologiquement, elle est l'art de gérer le foyer. Si nous admettons cette signification, les activités, institutions et relations qui constituent l'économie deviennent des moyens d'accomplir l'objectif que constituent le bien-être et le développement des personnes.

Dans le passé, la conception de l'économie comme la science de la gestion des biens rares, qui se basait sur l'axiome utilitariste (chaque individu cherche à maximiser son avantage personnel, et le résultat global est un échange équilibré de biens et services), a produit des mythes économiques, relayés puissamment par les médias, l'industrie du divertissement, la publicité, mais aussi l'enseignement privé et public. Les mythes peuvent être opérationnels dans le monde réel. L'idéologie dominante appuie les avancées d'une économie qui réduit le travail à un produit, vole la dignité d'être intelligent de la femme et de l'homme au travail, et détruit systématiquement les écosystèmes sur l'autel de l'accumulation immédiate de richesses.

#### *Quelques mythes économiques*

Le bien-être est lié au niveau de consommation

La concurrence est d'habitude plus efficace que la coopération

Un "vrai travail" est un travail payé, et les personnes non salariées ou non rémunérées sont improductives

La mise en place de biens communs est source de tragédie collective

Ces mythes sont liés à d'autres ensembles de mythes dans les sciences naturelles, qui supposent par exemple que la compétition est le principal moteur de l'évolution, tandis que des scientifiques contemporains ont montré que la coopération jouait aussi un rôle important, et que l'équilibre dynamique est un principe de base des écosystèmes. La socio-économie solidaire, envisagée comme une science, est en fait être étroitement reliée à une nouvelle vision systémique de la vie.

La déconstruction de ces mythes et le changement dans l'économie rendent nécessaires une « reconstruction » de la science économique et de ses concepts (comme « travail », « développement », « richesse », « ressource ») sur une nouvelle base intégrée et compréhensive, laquelle sera nécessairement reliée à des points de vue sociaux, culturels, écologiques, philosophiques, et spirituels. Suivant cette base, l'objectif général de l'économie n'est pas la création de richesses matérielles pour l'accumulation, mais principalement l'auto-développement et le co-développement, la coopération et le bonheur, à travers l'accroissement du capital matériel et social.

La SES peut ainsi définir **l'économie** comme « l'art et la science de gérer notre maison commune », ou moins brièvement comme ***l'art et la science du soin de la planète et des êtres humains, et la gestion des ressources produites par eux, par la recherche d'un équilibre entre aspirations individuelles et collectives***. La coopération et la solidarité sont les fondations de cette nouvelle façon de voir l'économie, non seulement parce que ce sont des valeurs de base de la SES, mais principalement parce que ce sont des forces opérationnelles fortes et puissantes dans la nature et ses écosystèmes. Ce ne sont pas des forces exclusives, cependant, et la coopération comme force principale peut être équilibrée dans certains domaines par une concurrence limitée.

Il est nécessaire de développer plus avant la pensée et la recherche en SES, en identifiant ses principes émergents, ses liens avec d'autres disciplines, et en répondant à ses défis. Un bon point de départ pour la SES serait la reconnaissance que la solidarité, vue comme interdépendance et coopération, est le fondement des écosystèmes et des sociétés, et qu'elle encourage l'efficacité économique, non seulement pour la génération de richesses matérielles, mais aussi, et principalement, pour l'auto- et le co-développement et la recherche du bonheur. Le groupe Strategic du PSES cherchera à développer ces idées plus avant au cours des prochaines années.

Quelques défis de la recherche en SES peuvent être cités :

- Identifier des principes communs pour une économie responsable, durable et solidaire (voir à continuation) pour développer davantage les pratiques économiques basées sur la coopération et la solidarité, et pour les relier les unes aux autres
- Construire de nouveaux systèmes d'information et des indicateurs pour une économie durable
- Définir la subsidiarité économique, et donc l'articulation des échelles d'échange
- Identifier les liens entre les dimensions économiques, politiques et environnementales
- Définir le type de "développement" visé par la SES, sa vision du bien-être et de la dignité humaine.

Ces défis sont à la fois pratiques et conceptuels. La recherche en SES n'est pas isolée des pratiques. Nous les développerons plus avant avec les prochains axes stratégiques.

**Ce changement de paradigme peut être appelé : aller de l' "économie" à l' « oikonomie ».**

**L'enseignement** est un des moteurs principaux des changements dans les valeurs et les représentations, et la SES devra développer de l'influence pour encourager les changements dans ce domaine. Elle contribuera à son extension en étendant la sphère de la SES dans la société, et en diffusant ses concepts et ses pratiques.

Je suggère un usage étendu du terme "**écolettrisme**"<sup>3</sup> pour exprimer un défi majeur dans ce domaine : populariser les notions de base de la vision renouvelée de l'économie exprimée par la SES, avec les concepts de base de l'écologie et de sa vision systémique de la vie.

### **Se mettre d'accord sur des valeurs communes**

La socio-économie solidaire, conçue comme une alternative globale, est basée sur des valeurs communes. Mais il y a de toute évidence plusieurs façons de présenter ces valeurs. Nous avons choisi une double entrée. En tant qu'économie centrée sur l'être humain et le respect de l'environnement, elle place la **dignité humaine** en son centre, et la **durabilité écologique** une de ses conditions primordiales.<sup>x</sup> De toute évidence ces deux ensembles de valeurs sont interdépendants.

**La dignité humaine** se réfère au bien-être humain, à une éthique des relations sociales, et à une nouvelle vision du "développement".<sup>xi</sup> Du point de vue d'une socio-économie solidaire, l'individu et la collectivité sont complémentaires, et non pas opposés. L'unité et la diversité sont conciliées à travers une éthique des relations sociales, et une vision réaliste et créative du développement. La SES peut ainsi se référer à "l'individu collectif".<sup>xii</sup>

Tandis que la science économique dominante ne considère que les besoins solvables, la SES envisage le bien-être à travers la satisfaction des besoins matériels et non-matériels (parce que la pauvreté dérive principalement du besoin d'assistance) et le bonheur comme un type de richesse échangeable, dérivé d'un ensemble de facteurs matériels et non matériel, auquel le capital social contribue en grande partie.

La SES nous rappelle que nous sommes tous étroitement interdépendants. Cette interdépendance, et non la charité, est la base de la solidarité, dans son sens originel. *La coopération dans la solidarité, la réciprocité, la co-responsabilité* dans l'action humaine, et *le partage des biens matériels et non matériels* sont quelques une de ses expressions.<sup>xiii</sup> La justice sociale, la paix et la solidarité ne sont que des résultats du processus de coopération. Ce point de vue est congruent avec les indicateurs développés au cours des dernières décennies par des organisations internationales telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement. La dignité humaine peut aussi être mise en

---

<sup>3</sup> « Ecoliteracy » est un terme inventé par l'Institut pour l'Ecolettrisme (Institute for Ecoliteracy) - [www.ecoliteracy.org](http://www.ecoliteracy.org). Traduction de l'auteur.

rapport avec les droits économiques, sociaux et culturels, reconnus par les Nations Unies depuis le milieu des années soixante<sup>xiv</sup>.

Une économie responsable, durable et solidaire est aussi étroitement liée à une réévaluation de la notion de développement, individuel et collectif.<sup>xv</sup> Elle envisage le développement dans un sens plus large que la science économique conventionnelle, non comme un processus de progrès matériel ou technique, ni de croissance matérielle, mais comme un processus bio-anthropocentrique (centré sur les personnes et la planète), allant de la satisfaction des besoins de base au mieux-être par le développement des liens sociaux et avec la planète. Elle comprend des objectifs comme : l'amélioration de la performance sociale des activités, et l'accroissement du capital social d'ensemble.

Un consensus général se dégage, selon lequel la **durabilité**, dans ses dimensions sociale, écologique, culturelle, politique et économique, fait partie des valeurs et des objectifs de la SES, même si le PSES et l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire n'ont pas encore dégagé des principes clairs pour la notion de durabilité ou de développement durable.<sup>xvi</sup>

Nous proposons, dans le paragraphe suivant, de suivre les acquis de la science écologique et de la théorie des systèmes. Ceux-ci nous permettent de déduire les valeurs de la durabilité écologique d'une idée simple : **La vie humaine n'est pas séparée de la vie en général, et suit globalement (ou devrait suivre) les mêmes lois**, auxquelles la SES peut ajouter des principes pratiques d'action pour le genre humain. Nous observons que la nature fonctionne par des réseaux, des cycles et la diversité, pas par la concentration du pouvoir et des ressources, ni par l'uniformité culturelle. La nature donne aussi de multiples exemples de coopération et de partenariats.<sup>xvii</sup> La santé des écosystèmes est atteinte à travers l'équilibre dynamique entre une pluralité de facteurs, et non par la maximisation d'un seul facteur.

Le respect de l'équilibre écologique signifie :

- Le respect de la vie sous toutes ses formes, et apprendre des principes de la nature en essayant de les suivre.
- Essayer de lier les cycles économiques et techniques avec les cycles écologiques<sup>xviii</sup>, construire des filières de production-transformation et consommation durables<sup>xix</sup>.
- Faire des évaluations à long terme des décisions, principalement pour les aspects technologique et économiques<sup>xx</sup>.
- Rendre les scientifiques et les ingénieurs redevables et responsables<sup>xxi</sup>.
- La durabilité écologique est aussi étroitement liée à la construction de communautés humaines durables, et au respect de la dignité humaine

## Diffuser les valeurs communes

Comment diffuser les valeurs émergentes d'une économie responsable, durable et solidaire est une question pratique. Selon une proposition faite par Marco Arruda au Forum Social Mondial 2004, ceci peut être réalisé par :

- l'extension de la sphère de la SES<sup>4</sup>, les changements culturels qui en résulteront, d'une part, et une attention spéciale portée à l'enseignement d'autre part
- le renforcement (*empowerment*) de la société civile, la démocratisation de l'Etat<sup>5</sup>, et la construction de communautés durables<sup>6</sup>.
- le combat pour de nouvelles régulations internationales<sup>7</sup>.

## Se mettre d'accord sur des principes communs

La SES est basée sur de nombreux groupes et pratiques qui font vivre ses valeurs et principes. Dès ses prémises à l'époque moderne, les praticiens de la SES ont défini des principes opérationnels pour les entreprises de SES. Les pionniers de Rochdale au XIXe siècle ont par exemple laissé leur marque dans l'histoire en formulant les 7 principes des coopératives, qui sont toujours en usage aujourd'hui, et pourraient être appliqués à d'autres organisations économiques<sup>xxii</sup>. Le Réseau Brésilien de Socio-Economie Solidaire a mis au point ses propres principes, qui définissent la SES et les relations entre ses membres<sup>xxiii</sup>. Cependant, le contexte plus large de la SES rend nécessaire des principes complémentaires. Ceux de la Charte des Responsabilités Humaines, formulés par l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, pourraient aussi être traduits en termes socio-économiques. Ses principes devraient aussi inclure la durabilité écologique. N'oublions pas que la nature (et ses écosystèmes) suit aussi ses propres principes.

Tandis que le consensus sur les nouvelles valeurs et représentations nous permet de définir des points de vue communs, l'accord sur des principes est important pour définir un cadre général pour l'action. De plus, les principes de la SES peuvent servir de principes généraux proposés pour une économie responsable, durable et solidaire. En l'absence d'une présentation commune des principes de la SES, nous suggérons les cinq points suivants :

### 1. Qu'est-ce que la Socio-Economie Solidaire ?

Proposition : La SES est une vision de la socio-économie basée sur un ensemble de valeurs liés à la dignité humaine, à la durabilité écologique et à l'interdépendance mutuelle. Elle met l'accent sur le fait que l'économie est enchâssée dans une base matérielle et sociale, et ne peut pas être neutre en terme de valeurs. La SES a une base scientifique et humaine qui va au-delà de ce qui est vu couramment comme l'« économie », puisqu'elle se définit comme « l'art et la science du soin porté à la planète et aux êtres humains, et de gérer les ressources produits par eux, en cherchant un équilibre entre les aspirations individuelles et collectives, sur la base de droits égaux pour tous les peuples. »

---

<sup>4</sup> Voir les axes stratégiques 2 et 4, ci-dessous.

<sup>5</sup> Voir l'axe stratégique 3.

<sup>6</sup> Voir l'axe stratégique 4.

<sup>7</sup> Voir l'axe stratégique 5.

2. Les **valeurs de base** de la SES sont : la co-responsabilité sociale et environnementale, la coopération et la solidarité prévalent sur la concurrence, le partage des biens matériels et non-matériels. La co-responsabilité a de nombreuses implications, notamment : la durabilité de la production, transformation consommation et du commerce, et une attitude responsable envers la science et la technologie. Elle est basée sur une perspective de long-terme, qui peut être exprimée par le principe de précaution. La paix, la justice sociale et environnementale sont des résultats du processus de responsabilité, de coopération, des droits égaux et de la solidarité<sup>8</sup>.
3. Les pratiques de SES suivent des **principes d'organisation**, qui peuvent être résumés ainsi :  
Les organisations de SES sont basées sur l'association libre et volontaire, elles doivent être démocratiques et participatives, autonomes et responsables ; elles coopèrent entre elles en construisant des filières économiques et des réseaux d'échange ; leurs relations intérieures et extérieures sont basées sur l'équité économique, le développement des capacités humaines durables, l'information ouverte, et un usage et une gestion équitables des connaissances et ressources communes. Les relations entre différents niveaux d'organisation et de pratique sont basées sur le principe de subsidiarité active. L'objectif des pratiques de SES n'est pas l'hégémonie, mais une contribution équilibrée à l'objectif commun d'un développement centré sur les personnes et la planète.
4. La SES vise un **développement centré sur les personnes et la planète** (ou « développement humain durable »)<sup>9</sup>. Ce type de développement est basé sur la satisfaction non seulement des besoins matériels de l'être humain, mais aussi de ses aspirations immatérielles, tout en prenant en compte la capacité de charge de la planète et de ses écosystèmes. La SES ainsi un équilibre entre des objectifs de différents ordres : social, matériel, culturel, écologique, technologique, etc. sans donner une priorité à la croissance matérielle ou technologique. Cet objectif est réalisé à travers une approche partant de la base, et qui implique la construction de communautés durables.
5. Une économie responsable, durable et solidaire rend nécessaire des **régulations équitables et durables** à tous les niveaux<sup>xxiv</sup>. Les régulations sont des règles communes qui permettent à la société et à l'Etat d'exercer un équilibre dynamique et un arbitrage entre acteurs, échelles d'action et objectifs (dans le temps et l'espace). En SES, ces régulations suivent un ensemble de principes, tels que : la gestion durable de tous les types de biens et la subsidiarité active. Elles rendent nécessaire un système d'information et un nouvel ensemble d'indicateurs. Les régulations peuvent être de nature privée ou publique, mais avec l'extension de la démocratie participative, cette distinction a tendance à se rétrécir. De nouvelles régulations signifient aussi le rétablissement d'équilibres rompus, écologiques, sociaux ou financiers, et par exemple la reconnaissance de la dette écologique du Sud, la conception d'un nouveau système de

---

<sup>8</sup> Voir la définition de la solidarité comme interdépendance et destinée commune, ci-dessus.

<sup>9</sup> Voir axe stratégique 3.

gouvernance démocratique mondiale, de nouvelles institutions financières, et une nouvelle définition des priorités.

## **Axe stratégique 2: Consolider l'émergence de nouvelles pratiques socio-économiques**

Les pratiques socio-économiques émergentes qui expriment les valeurs d'une économie responsable, plurielle et solidaire sont le laboratoire et la base concrète sur lesquels une transition à une socio-économie mondiale basée sur ces valeurs peut être construite et s'étendre.

Dans cette partie, nous examinerons deux mouvements différents mais complémentaires :

- ❖ Celui porté par les initiatives de socio-économie solidaire, un mouvement social qui propose nouvelles pratiques socio-économiques.
- ❖ Des pratiques émergentes d'acteurs économiques conventionnels (entreprises, banques, etc.) qui se tournent, même si c'est parfois lentement, vers la responsabilité, la solidarité et la durabilité.

La signification et la force de ces mouvements sont bien sûr différentes, mais il faut les voir comme complémentaires, d'autant plus que leur distinction est parfois plus théorique que pratique. Pour les reconnaître, nous allons examiner dans cet agenda les caractéristiques actuelles et les défis de chacun d'entre eux.

**Les pratiques de Socio-Economie Solidaire (SES)** sont remarquables par leur perspective globale et l'intégration de différentes dimensions. Elles sont basées sur une vision de l'économie ré-enchâssée dans la société et la biosphère, et sont généralement enracinée au niveau local. Elles donnent la priorité au travail sur le capital, et sont basées sur la participation de toutes les parties prenantes, dont la communauté locale. De nouvelles pratiques émergent constamment, comme par exemple dans le domaine de la technologie de l'information, dans la sphère croissante du mouvement *open source*. D'anciennes pratiques économiques basées sur la solidarité gardent une actualité importante, comme les coopératives, les groupes d'épargne-crédit, ou d'échanges non-monnaies.

Beaucoup de ces pratiques se réfèrent à des « moments » particuliers de la chaîne de production-échange-consommation, tandis que d'autres sont des mouvements d'acteurs sociaux spécifiques (associations paysannes, de femmes, de jeunes, de chômeurs, de résidents d'un quartier). Certaines de ces pratiques sont des initiatives de base, tandis que d'autres sont des initiatives qui chapeautent ou relient à un second ou à un troisième degré les initiatives de la base. Certaines sont complètement autonomes et autogestionnaires, d'autres se réalisent en partenariat avec le secteur public (programmes et entreprises d'insertion, centre de travail adapté, gestion urbaine participative, etc.).<sup>xxxv</sup>

Les initiatives de SES expriment les valeurs mentionnées dans l'axe 1 de ce document (solidarité, coopération, durabilité, etc.), ainsi qu'une approche nouvelle, plus intégrée de l'économie, plus proche du fonctionnement des systèmes vivants. Elles sont cependant encore jeunes, et sont confrontées à

de nombreux défis : elles restent souvent isolées les unes des autres, d'autres entreprises, et de l'Etat. Nous résumerons ces défis par les réponses suivantes :

Intégrer ces pratiques dans des filières économiques basées sur la solidarité, construire des relations avec l'Etat et les entreprises basées sur le respect de leurs valeurs, s'étendre horizontalement (se diffuser) et verticalement (changer d'échelle, se mettre à jour et innover), promouvoir leurs pratiques et valeurs, développer la communication entre acteurs de l'économie solidaire et avec d'autres acteurs.

#### *Intégrer les pratiques de SES*

De nombreuses pratiques de SES restent isolées parce qu'elles se réfèrent à des « moments » particuliers de la chaîne économique (finance, services, crédit, etc.) ou à des acteurs sociaux spécifiques, et manquent d'intégration avec des pratiques aux fonctions complémentaires. Le mouvement de la SES est en position de construire maintenant des filières économiques intégrant le plus grand nombre possible de fonctions (production, transformation, crédit, commerce, etc.). Ces filières seront d'importance primordiale pour étendre la sphère de la solidarité dans l'économie, ainsi que le seront les relations avec les acteurs conventionnels. Les besoins et aspirations de base doivent être le principal objectif de ces filières, qui déterminent les conditions de la production, la transformation et du commerce.

#### *Etendre les pratiques transformatrices horizontalement et verticalement*

Nous avons noté que de nombreuses pratiques de SES sont des initiatives de base, tandis que d'autres sont l'expression d'une catégorie particulière d'acteurs, ou relient les initiatives de base à un deuxième ou à un troisième niveau. La solidarité dans l'économie peut être étendue par la diffusion de bonne pratique de base, et de mouvements spécifiques, au-delà de leurs milieux de départ. Les initiatives de deuxième ou troisième niveau peuvent être des plates-formes d'échange d'information et de mise en relation d'initiatives de premier niveau.

Une expansion verticale signifie que les initiatives locales ont besoin non seulement de s'intégrer, mais aussi de changer d'échelle, en se développant du niveau local au niveau national et même international. Bien sûr, ceci ne peut être réalisé que progressivement, à travers l'intégration des pratiques, la construction de réseaux d'initiatives de base qui, avec les initiatives de deuxième et troisième niveaux, contribueront ensemble à la croissance organique des initiatives.

#### *Encourager la communication et l'information entre acteurs de la SES*

La communication entre les acteurs de la SES et avec les autres acteurs économiques est aujourd'hui insuffisante. Nous avons pourtant tous les outils nécessaires pour la développer, notamment ceux proposés par la communauté de l'*open source*<sup>xxvi</sup> (qui devrait être vue comme une partie intégrante et nécessaire du mouvement de la SES). Le renforcement des liens avec cette communauté et sa contribution à la résolution des défis de l'économie solidaire sera un facteur de première importance pour l'extension de la sphère de la SES, sur un plan à la fois pratique (en fournissant les outils nécessaires) et à un niveau conceptuel (par l'incorporation des innovations et des leçons du mouvement *open source* dans d'autres sphères). En plus des technologies pour l'information et la

communication, le développement d'outils et de « paquets » conceptuels pratiques, tels que des ensembles d'indicateurs et de méthodes de planification alternatives (au niveau des entreprises ou du domaine public), permettront aux acteurs de travailler ensemble en synergie.

#### *Construire de nouvelles relations et alliances avec des acteurs conventionnels*

L'économie solidaire ne devrait pas se concevoir de façon isolée, et croire qu'elle est *la* solution à la crise actuelle, ce qui serait illusoire.<sup>xxvii</sup> Certes, elle doit privilégier les relations d'affaire avec d'autres initiatives solidaires pour étendre sa sphère. Mais elle est obligée d'entretenir des relations avec les autres acteurs économiques, plus conventionnels, et avec les acteurs politiques. C'est là l'occasion d'essayer de construire avec eux des relations économiques basées sur des principes partagés, et là où c'est possible des objectifs et des indicateurs communs. Ces relations encourageront l'échange de points de vue et la diffusion des innovations, la découverte de points de convergence, et la clarification des relations d'affaire et des contrats.

Certaines initiatives de SES sont totalement indépendantes de l'État, tandis que d'autres sont gérées en collaboration avec le secteur public. Dans les deux cas, les relations avec l'Etat peuvent apparaître comme compliquées, basées sur la dépendance ou la méfiance plutôt que du respect mutuel. Ces relations devraient être mieux définies, et reposer sur des mécanismes et des principes partagés. Ces initiatives pourraient ainsi démontrer leur contribution au développement local, obtenir la reconnaissance et des contrats avec les autorités publiques,.

#### *Promouvoir la solidarité dans l'économie*

Il est souvent difficile de reconnaître et d'apprécier les pratiques socio-économiques comportant réellement une composante solidaire, parce que certaines expressions ont été sur-valorisés pour le grand public. Dans le domaine de la finance, par exemple, le PSES fait une différence entre la micro-finance prébancaire et la finance sociale. Cette dernière se propose de renforcer le capital social, tandis que la première est un simple instrument pour l'intégration des pauvres dans le marché. Il est d'ailleurs nécessaire de donner une visibilité d'ensemble à la performance sociale des pratiques économiques, pour renforcer la solidarité dans ces pratiques. Les indicateurs de performance sociale, et d'autres outils permettent de le faire. Une autre stratégie adaptée est de créer ou de renforcer les liens entre les pratiques d'économie solidaire et les mouvements sociaux émergents aux niveaux local ou global. Ces pratiques doivent être envisagées comme des réponses concrètes aux questions mises en avant à différents niveaux par les mouvements sociaux.

#### *Perspectives*

Nous avons mentionné précédemment que l'extension de la sphère de la SES provoquera des changements culturels qui contribueront davantage aux changements de valeurs et d'attitudes dans l'économie. L'action dans le champ politique, aux niveaux national (AS4) et international (AS5) est complémentaire de l'action socio-économique. La construction de communautés durables (AS3) pourrait aussi être un catalyseur majeur pour le changement de valeurs et de pratiques.

## Changements et innovations des acteurs économiques conventionnels

Les acteurs économiques conventionnels (entreprises privées et publiques, banques, etc.) innovent également en réponse à un ensemble de défis auxquels elles doivent faire face. Certains de ces défis sont communs à toutes les organisations, y compris les initiatives d'économie solidaire, d'autres leurs sont spécifiques. Beaucoup de ces innovations ont été analysées par les différents chantiers de l'Alliance<sup>xxviii</sup>, mais une identification et une analyse plus systématique des changements et des mutations des entreprises et de leurs relations doit être faite.

Nous procéderons dans cette partie en deux étapes : la présentation des innovations et mutations identifiées, puis des suggestions d'axes stratégiques pour le renforcement de la durabilité et de la coopération dans le monde des affaires. Ces dernières devraient être développés plus avant durant la prochaine étape du travail du groupe Strategic.

Les changements actuels dans les pratiques des acteurs économiques conventionnels peuvent être reliés aux tendances suivantes : les changements globaux dans l'économie et les relations économiques (incluant l'investissement et la consommation), défis internes des organisations (management) et responsabilité des acteurs économiques par rapport à leur environnement social et naturel. Nous résumons les innovations pour chaque tendance, les défis liés, et plus loin des propositions pour y faire face.<sup>xxix</sup>

### *Les différents niveaux de responsabilité sociétale*

Les entreprises privées et les institutions financières sont probablement aujourd'hui les acteurs privés les plus puissants, favorisés par le contexte global. Leur responsabilité est donc mise en question par les consommateurs et les mouvements sociaux, et elles cherchent une certaine légitimité auprès de la société civile. La responsabilité sociale est devenu le slogan pour des changements de pratiques allant du cosmétique à l'engagement intégral en profondeur, en même temps qu'elle veut résumer les nombreux défis du monde des affaires. Cette responsabilité a une signification différente selon le type d'activité et d'entreprise, car les entreprises sont caractérisées par des différences économiques, sociales et culturelles majeures.<sup>xxx</sup> Les grandes multinationales ont tendance à être gérées de plus en plus par les actionnaires et les investisseurs, tandis que les petites et moyennes entreprises répondent à des intérêts très différents. Si la responsabilité sociétale de l'entreprise émerge en tant que principe global, elle recouvrera une réalité différente dans chacun de ces milieux.<sup>xxxi</sup>

On peut cependant dégager globalement plusieurs niveaux d'engagement des entreprises dans ce que nous appelons la « responsabilité sociétale ». La courbe d'évolution des entreprises privées est probablement de passer de la responsabilité envers l'actionnaire à la responsabilité globale, avec l'implication de toutes les parties prenantes. L'adoption de codes de conduite se situe parmi les premiers pas que les entreprises font dans cette direction. Ce ne sont pas toujours des signes de changements radicaux, mais ce peut en être des indicateurs. Ces codes peuvent cependant représenter le risque de contourner le rôle de l'État et des syndicats, tout en représentant pour le mouvement social l'espoir de remédier aux lacunes du pouvoir judiciaire. Les entreprises les plus

innovantes comprennent la responsabilité sociétale à chacun de ses niveaux : traitement des employés, relations avec les consommateurs, avec les fournisseurs, avec la communauté locale et avec l'environnement.<sup>xxxii</sup>

#### *Le business vert et l'écologie industrielle*

Les entreprises ont pris des initiatives diverses pour prendre en compte leur responsabilité environnementale, souvent pas seulement pour des raisons éthiques, mais principalement parce que cela peut se révéler rentable à long terme. Beaucoup d'entre elles s'efforcent d'utiliser des techniques plus efficaces énergétiquement, et de réduire leur consommation matérielle. D'autres vont au-delà de cette approche conventionnelle en convertissant leur objectif central de la production de biens matériels à la production de services, par exemple le transport au lieu des voitures, les documents et la communication au lieu de photocopieurs et de machines de fax. Cette approche de l'économie est aussi visible dans les relations entre entreprises, avec l'écologie industrielle :

L'écologie industrielle peut être définie comme une approche systémique et intégrée de toutes les composantes de l'économie industrielle, et de ses liens avec la biosphère. Elle met en avant la base biophysique de toutes les activités humaines, et rappelle qu'aucun système ne peut croître indéfiniment. Elle défend aussi une re-localisation des activités économiques, et relativise la pertinence de l'argent dans la comptabilité des flux de matière et d'énergie. En résumé, l'écologie industrielle considère les activités industrielles comme des écosystèmes, et amène les entreprises à considérer que la coopération avec d'autres entreprises et avec l'environnement est plus efficace et puissante que la concurrence.<sup>xxxiii</sup>

#### *Faire passer les relations économiques de la compétition à la coopération*

Les entreprises privées elles-mêmes se sont aperçues que la coopération est souvent plus efficace, même du point de vue des affaires, que la concurrence pure et brute. Les innovations dans ce domaine incluent les « systèmes productifs locaux », l'« écologie industrielle » et d'autres approches. Les petites et moyennes entreprises qui réussissent sont souvent celles qui adoptent une approche collaborative dans leurs affaires, à la place de l'attitude du « tueur », toujours enseignée dans les écoles de business.

Les *systèmes productifs locaux (business clusters)* permettent par exemple aux entreprises, aux régions et aux groupes d'intérêt de partager des ressources et d'adopter une approche collaborative pour résoudre des problèmes pratiques, comme la formation, les infrastructures et les achats. Le résultat est un gain en réactivité, en qualité, en innovation et en masse critique. La coopération et l'intégration économiques par l'écologie industrielle, décrite au paragraphe précédent, est aussi une approche radicale de la durabilité et de la transformation des pratiques économiques.

#### *Les entreprises : de la machine à faire de l'argent aux communautés vivantes*

La nouvelle compréhension globale de la responsabilité sociétale, de la coopération et de la durabilité permettra aux entreprises privées de faire les changements progressifs qui les amènera à passer d'institutions mues par le profit à des groupes humains avec une diversité d'objectifs envisagés dans

une perspective d'équilibre dynamique (qui est celle des organismes vivants et devrait aussi être celle de l'humanité). La courbe ascendante de la responsabilité sociétale peut être résumée comme un passage de « machines à faire de l'argent » à des « collectivités vivantes ».

Les sociologues mettent l'accent sur le fait que les entreprises, comme tout autres institutions humaines ont deux dimensions : elles sont créées pour des objectifs donnés, et elles sont des groupes de personnes qui construisent des relations ensemble. Lorsque la courbe de leurs objectifs passe du profit à la découverte de leur juste place et fonction dans l'activité durable de la société humaine, on devrait sentir moins de tension dans leurs relations internes et externes, ce qui rend plus facile la conciliation des deux dimensions à chacune des étapes de ce changement.

Cette courbe implique aussi des changements dans le management, qui peuvent déjà être observés dans les processus de définition d'objectifs, d'usage du pouvoir et de distribution de la richesse, ainsi que dans la conciliation des fonctions formelles avec la vie des « communautés de pratique ». Les entreprises qui tentent de devenir des « organisations apprenantes » changent leurs pratiques de management (du charisme à la facilitation de l'innovation) l'usage du pouvoir, et parfois la distribution interne de la richesse.

### *Stratégies*

- Les acteurs privés et en particulier les entreprises doivent impliquer toutes les parties prenantes à tous les stades de l'élaboration de stratégies de responsabilité sociale, de la conception à la vérification, en considérant toutes les dimensions de leurs activités, depuis les relations de travail jusqu'à la gestion de la filière.
- Les pratiques de gestion humaine (management) devraient évoluer de la responsabilité envers l'actionnaire à la responsabilité globale, par la reconnaissance de la dimension vivante et humaine de toutes les organisations (entreprises et institutions).
- Tous les acteurs économiques devraient adopter et encourager une approche d' « économie de service et de flux », afin de préserver les ressources naturelles et humaines, et comme voie vers une économie plus durable.
- Il faut analyser et diffuser les expériences de réseaux collaboratifs d'entreprise, ainsi que de réseaux d'économie solidaire, pour échanger et diffuser leurs méthodes.
- Les approches des systèmes productifs locaux et de l'écologie industrielle devraient être diffusées et soutenues par des politiques adaptées à tous les niveaux, comme composantes d'une économie durable, responsable et coopérative.
- Les entreprises privées devraient adopter un système global d'indicateurs, leur permettant de mesurer leur performance sociale et environnementale.
- Des indicateurs comme le « métabolisme industriel » (quantité de matière et d'énergie circulant dans l'économie) devraient être utilisés par tous les acteurs économiques, pour appuyer le développement des approches mentionnées ci-dessus.
- L'efficacité énergétique et la réduction de la consommation matérielle devraient être fortement soutenues par la société (les consommateurs) et les politiques publiques.

## *Conclusions*

Nous sommes maintenant en mesure de faire une première comparaison des mutations en cours dans l'économie, des acteurs de l'économie solidaire aux acteurs conventionnels qui cherchent à être plus responsables et durables dans leurs activités. Ces deux types d'acteurs ont des défis convergents, même s'ils partent de points de départ inégaux. Tous devront intégrer des dimensions variées dans leurs activités, et se relier les uns aux autres aussi bien qu'avec la collectivité.

Les changements actuels dans le management et l'organisation interne des entreprises tendent à être moins profonds que ceux introduits par l'économie solidaire, car les premières doivent faire face aux contradictions entre la recherche du profit et la mise en place de nouveaux rapports humains.

Mais dans d'autres domaines, par exemple les relations entre pairs et avec l'environnement (systèmes productifs locaux, écologie,...), certaines entreprises privées sont en réalité en avance sur les pratiques d'économie solidaire. Ainsi, il semble nécessaire de recenser les changements innovants de pratiques des acteurs économiques, d'analyser leur potentiel et leurs limitations. Les citoyens peuvent les promouvoir et les soutenir en s'engageant dans l'économie et par des initiatives politiques. De nouveaux indicateurs pour améliorer la responsabilité sociétale et l'innovation dans le management devraient aussi être élaborés à travers des recherches et un dialogue communs.

### **Axe stratégique 3 : Pour un nouveau paradigme de développement**

Nous avons vu dans l'Axe stratégique 1 que la SES est étroitement liée à un nouveau paradigme du développement. Les politiques et économiste conventionnels ont tellement abusé de ce concept qu'il est important de souligner que ce que la SES appelle développement est très loin de ce que les économistes ont appelé « croissance », et positionné comme objectif principal des politiques et des activités économiques. On sait qu'une croissance infinie sur une planète dont les ressources sont limitées est impossible. Les plantes ne croissent pas indéfiniment, mais seulement jusqu'à avoir atteint leur forme, et les écosystèmes ne croissent que lorsque d'autres écosystèmes leur laissent l'espace. Dans de nombreuses régions du monde, l'activité humaine atteint aujourd'hui ses limites en termes de durabilité, et se pose la question de la coexistence de ces activités avec celle d'autres systèmes naturels, et de l'équilibre entre collectivités humaines.

*Développement centré sur la planète et les personnes (DCPP)*

*Développement Humain Durable (DHD)*

L'objectif d'ensemble de la socio-économie solidaire est la satisfaction des besoins et des aspirations matériels et non matériels, par le respect de la société et de l'environnement. La SES recherche ainsi un nouvel équilibre entre besoins matériels et les aspirations non matérielles, le développement technologique et la capacité de la nature et de la société à les absorber (résilience).<sup>xxxiv</sup> Pour la plupart des acteurs de la SES, le développement doit être vu comme une approche de bas en haut, centrée non pas sur la maximisation des bénéfices économiques, mais sur l'élargissement des opportunités et des possibilités de bien-être durable et équitable pour tous.

Les pratiques de SES nous rappellent que plus grand n'est pas toujours mieux, et que les expériences petites ou locales sont souvent des laboratoires de relations basées sur la coopération et la durabilité. Bien sûr, le développement de filières de production et de l'ensemble du système socio-économique par des relations basées sur la coopération et l'équité est un moyen important d'atteindre cet objectif. Mais la formation, l'enseignement, et le développement du bien-être y contribuent également de façon nécessaire. Le développement visé par la SES est basé sur l'équilibre dynamique d'un ensemble diversifié d'objectifs et de priorités, de nature économique, sociale, culturelle, spirituelle et écologique.

Cette approche du développement pourrait être appelée « développement centré sur la planète et les personnes » (DCPP), Développement Humain Durable (DHD), ou tout autre terme approprié. Elle dépasse le cadre de la SSE *stricto sensu*, en se basant sur les lois de l'équilibre dynamique à l'œuvre dans les relations entre écosystèmes. Les activités humaines peuvent ainsi apprendre des systèmes vivants pour leur propre développement plutôt que d'essayer de soumettre la nature à une logique linéaire, ce qui est la vision dominante aujourd'hui. L'accent est mis, on le voit sur la durabilité des activités humaines, dans le sens le plus profond du terme. Dans cette vision systémique, le DCPP ou DHD peut être atteint en partant du niveau local, le niveau des collectivités et des territoires vivants, et en suivant le principe de subsidiarité active. Puisqu'il n'est pas centré sur la croissance économique, le DCPP pourrait même être compatible avec ce que certains écologistes appellent la

« décroissance », et certains analystes la « déglobalisation », mais des échanges doivent avoir lieu pour définir les domaines de compatibilité entre les conceptions.

### *Caractéristiques des communautés<sup>10</sup> durables*

La vie collective se sent plus à l'aise, et en général est plus géniale, variée et féconde lorsqu'elle se concentre sur des petits espaces et des organismes plus simples.

Sri Aurobindo

Les communautés locales sont des espaces appropriés dans lesquels la durabilité peut trouver un sens pour les gens et leur environnement. Ici, la signification des termes « local » et « territoire » va au-delà de la base physique d'une « communauté », et se réfère à un système de relations entre les êtres humains, la société et leur environnement. De ce point de vue, les communautés peuvent constituer les fondements de la reconstruction des cellules vitales et des fonctions de base de la société et de l'économie (que la globalisation financière et l'économie libérale tendent à détruire).<sup>xxxv</sup>

La durabilité ne sera pas atteinte par la sur-spécialisation des économies nationales, régionales ou locales, mais au contraire lorsqu'elles formeront un réseau de communautés durables dans lequel les citoyens pourront produire les conditions matérielles et sociales nécessaires pour avoir des modes de vie dignes et durables. Ces communautés peuvent être vues comme les « briques de base » pour reconstruire la socio-économie à des niveaux plus élevés. Elles doivent chercher à être aussi autonomes, participatives et enracinées que possible, en potentialisant les synergies entre activités locales, en harmonie avec les écosystèmes, tout en restant ouvertes ou échanges entre communautés paires.

Pour atteindre la durabilité, un changement de modes de vie est nécessaire, un changement dans la façon dont nous menons nos activités de base telles que la production, le transport ou la consommation. Les communautés locales peuvent appuyer ces changements en créant leurs propres modèles de filières de production-transformation-consommation, selon les conditions et les ressources locales. Dans les communautés durables, toutes les activités respectent les potentiels et les limites de la société et de l'environnement.

### *Un espace pour la coopération et l'intégration des activités*

Les stratégies intégrées de développement sont plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre au niveau local, par des collectivités locales, sur des territoires locaux. A ce niveau, les êtres humains peuvent mieux se mettre en rapport, ainsi qu'avec l'environnement et leur propre nature, en faisant converger en synergie les aspects politiques, écologiques, sociaux et culturels de leurs activités. Ils peuvent ensuite construire sur cette base à des niveaux supérieurs et donc plus complexes (national, régional et mondial).

---

<sup>10</sup> Dans cette partie, nous emploierons les termes « collectivités » et « communautés » comme synonymes, et équivalents de l'anglais « community », entendu non pas dans son sens culturel ou ethnique, mais dans son sens territorial.

Les Agendas 21 locaux ont déjà fait leurs preuves comme outils effectifs et utiles pour accompagner les collectivités dans la réorientation de leurs activités économiques pour prendre en compte la durabilité sociale et environnementale. Les initiatives d'économie solidaire peuvent proposer une diversité de pratiques pour renforcer la solidarité et la durabilité locales, comme les monnaies et les systèmes de finance locaux, les indicateurs communautaires, les systèmes de production et d'échange basés sur la coopération. Ces initiatives devraient faire partie des stratégies locales et nationales de développement durable. Elles peuvent s'articuler à des initiatives du secteur privé mentionnées plus haut, comme les systèmes productifs locaux et l'écologie industrielle. Elles contribueront ensemble à la construction d'économies locales durables. La coopération au niveau local signifie aussi combler les fossés entre les personnes qui reposent sur les différences de localisation (urbains et ruraux par exemple), d'âge, d'activité ou de culture. La SES propose des solutions, comme l'agriculture soutenue par la communauté et les pratiques inter-générationnelles. Ces pratiques peuvent être proposées dans le cadre des agendas de développement durable et des politiques publiques.

#### *Renforcer la démocratie et la participation locales*

Les liens entre initiatives socio-économiques et initiatives politiques au niveau local sont particulièrement importants pour la réforme de la gouvernance, et pour assurer une synergie vers la durabilité. La gouvernance devrait suivre une approche territoriale, basée sur les potentiels et les besoins locaux.<sup>xxxvi</sup> Les réseaux de SES connaissent bien cette approche, et suggèrent des stratégies pour reproduire localement les conditions matérielles de vie pour les individus et les sociétés. La sécurité sociale et la souveraineté alimentaire sont quelques uns des objectifs centraux du développement local pour de larges secteurs de la population. Les relations entre initiatives de SES, la société civile et les autorités locales doivent être définies comme dynamiques. Ceci implique une coopération entre toutes les parties prenantes, et la participation de chaque citoyen.

Les innovations dans les politiques publiques émergent plus facilement au niveau local. Les citoyens qui sont actifs dans l'économie solidaire doivent aussi l'être politiquement, et pousser les autorités locales à impulser des changements et à encourager la participation, en adoptant des systèmes de prise de décision innovants, en appuyant les pratiques socio-économiques durables, et en proposant de l'information et des indicateurs aux communautés. Des outils comme le budget participatif, les monnaies locales et les indicateurs communautaires auront un impact élevé sur la participation et la durabilité. Tandis que la politique deviendra plus participative, les distinctions entre les aspects sociaux et politiques de la vie seront réduites.

### *Evaluer la durabilité sociale et écologique*

Les organisations écologistes ont popularisé la notion d'« empreinte écologique », qui permet à toute nation ou communauté de mesurer l'impact de ses activités sur l'environnement naturel. La SES devrait ajouter à cette image, derrière laquelle il y a un ensemble d'indicateurs, l'analyse des relations socio-économiques, comme la responsabilité et la performance sociale, le degré d'équité, etc.<sup>xxxvii</sup> Chaque acteur a la responsabilité de mesurer les impacts de ses activités, et d'intégrer ce qui a été appelé « les externalités négatives » à son compte. Les autorités publiques devraient faciliter et intégrer cette activité de monitoring à travers des systèmes d'information locaux (par des réunions et des réseaux informatiques).

Cette perspective encouragera les activités durables, le savoir-faire et les innovations locales. La durabilité écologique devrait être recherchée à travers la promotion de l'agriculture biologique et des systèmes d'agriculture soutenue par la communauté, de construction écologique, de planification et de transport urbains, d'écologie industrielle et d'efficacité énergétique. Dans ces collectivités, la diversité culturelle et sociale sera vue comme une ressource, fournissant de la richesse sociale, de la sécurité et de la résilience. Les pratiques de SES encouragent la durabilité sociale par la coopération et la solidarité au niveau local, par l'usage des monnaies locales, des systèmes locaux de finance et les savoir-faire locaux. La réforme de la politique locale, particulièrement des systèmes fiscaux et de gestion induira aussi de la durabilité.

### *Construire du local au global*

Si le niveau local peut être vu comme la brique de base de la nouvelle société, basée sur des relations solidaires et la participation socio-politique de tous, il ne faut pas oublier que cette métaphore cache aussi de nombreuses interdépendances entre les niveaux. La société humaine peut être vue comme un ensemble de systèmes locaux, nationaux, régionaux hiérarchisés, avec des interactions complexes entre niveaux. Une relation d'interdépendance étroite existe notamment entre le niveau local et le niveau global, au point que certains utilisent le néologisme « glocal » pour les désigner.

Le concept d'articulation d'échelles et le principe de subsidiarité active reposent sur l'observation de cette réalité. Ces concepts déterminent les relations entre le niveau du développement local durable et les niveaux supérieurs, qui seront examinés dans les axes suivants. Il s'agit d'une réflexion en cours et non achevée dans le PSES. Le principe de subsidiarité active signifie que le degré d'autonomie des communautés locales n'est pas déterminé une fois pour toute, mais dépend de relations évolutives, et que le niveau local est un reflet du niveau global.<sup>xxxviii</sup>

Les collectivités locales chercheront ainsi à contribuer à la construction d'un nouveau système socio-économique mondial, à travers des alliances et des réseaux entre territoires et communautés locales. La coopération décentralisée entre les collectivités locales et le commerce équitable sont par exemple deux types de pratiques à travers lesquelles ces alliances peuvent se construire. Des relations de ce type entre territoires contribuera à ce que la solidarité et la coopération s'imposent lentement comme une force plus puissante que la compétition, qui est toujours prégnante dans les politiques de nombreuses autorités locales, à travers le dumping social et environnemental.

## **Stratégies**

- **Promouvoir un Développement Centré sur la Planète et les Personnes comme alternative à la croissance économique**
  - ❖ Abandonner toutes les politiques de développement basées sur la sur-spécialisation, la concurrence et le dumping social. Promouvoir l'autonomie, l'enracinement, la coopération entre les personnes et entre les collectivités.
  - ❖ Construire des agendas sociaux et écologiques locaux, en ajoutant au processus des agendas 21 une forte dimension sociale, et en valorisant les pratiques de la SES comme vecteurs pertinents pour leur mise en oeuvre.
  - ❖ Adopter l'empreinte écologique comme une façon de mesurer l'impact social et environnemental des activités et des modes de vie, de promouvoir les modes de vie et les pratiques économiques durables.
  - ❖ Construire un ensemble d'indicateurs pour le DCCP. Comprendre mieux les échanges à l'intérieur du territoire et avec l'extérieur, et les interactions entre la société et l'environnement.
  - ❖ Promouvoir des changements appropriés de nos modes de vie : valeurs, comportements et actes économiques.
  
- **Toutes les stratégies et les politiques de développement devraient suivre les principes de subsidiarité, de responsabilité et de durabilité.**
  - ❖ Utiliser les pratiques de la SES comme base pour des stratégies basées sur le développement du potentiel humain, sur la coopération entre acteurs, la solidarité, et la durabilité environnementale.
  - ❖ Construire des systèmes durables basés sur l'intégration de pratiques de SES et leur articulation à des pratiques économiques durables et responsables, comme les systèmes productifs locaux et l'écologie industrielle
  - ❖ Les communautés locales devraient construire leurs propres modèles de filières de production-transformation-consommation, selon les conditions et les ressources locales.
  - ❖ Chaque communauté devrait définir un équilibre entre objectifs de différents ordres, basé sur l'analyse de leurs interactions et la participation de la collectivité à la définition de priorités.
  
- **Adopter les innovations politiques qui renforcent la participation des citoyens dans la vie de la communauté**
  - ❖ Encourager la participation politique des citoyens et aider les autorités locales à concevoir des politiques qui renforcent la coopération, la responsabilité et la durabilité.
  - ❖ Diffuser les innovations politiques, systématiser les méthodes de participation citoyenne.
  
- **Construire des alliances et des réseaux d'échanges entre communautés et territoires locaux basés sur l'intérêt partagé et les complémentarités.**
  - ❖ Promouvoir ces alliances et réseaux comme la forme à travers laquelle les changements locaux dans la gouvernance économique et politique peuvent devenir globaux.

## **Axe stratégique 4: Réformer l'État et ses Politiques**

Construire une socio-économie basée et sur la coopération et la solidarité, et réunir les conditions d'une gouvernance légitime et équilibrée sont des défis étroitement liés entre eux. Si l'économie est « l'art de prendre soin ou de gérer notre maison commune », la gouvernance peut être définie comme « l'art de gérer les interdépendances de façon pacifique ». Elle suit des principes qui sont valables à différentes échelles : locale, nationale, régionale et internationale, notamment. Cependant, la réforme de la gouvernance à l'échelle nationale est stratégique de plusieurs points de vue, principalement parce que, à travers de la notion de « souveraineté » (héritée de la monarchie) l'État-nation est encore largement reconnu comme une entité sacrée, malgré le contexte qui mine son pouvoir, et ensuite parce que sa gouvernance actuelle bloque les réformes nécessaires à l'émergence d'une socio-économie durable, responsable et plurielle.

La réforme de l'Etat et de ses politiques semble aussi une précondition pour l'émergence de collectivités durables. Pourtant, il est facile d'observer que l'évolution des politiques étatiques en matière fiscale, sociale et économique se fait, à quelques exceptions près, à l'inverse d'une économie solidaire. Aujourd'hui, les principaux agents d'influence sur les décisions publiques sont : les lobbies nationaux et internationaux des principales entreprises ; au niveau international, les directives de l'Organisation Mondiale du Commerce ; et au Sud les décisions imposées par les institutions financières internationales. Les difficultés que les autorités publiques rencontrent pour réagir aux défis actuels sont aussi l'expression d'une crise de la gouvernance et de l'action publique. Même la façon dont la décentralisation s'est faite apparaît dans de nombreux cas comme inadaptée à ces défis.

Les cahiers de propositions du PSES mettent en valeur les innovations dans le champ socio-politique liées à l'économie, qu'il s'agit maintenant de compléter par des propositions pour de nouvelles politiques économiques, à partir de la formulation de nouveaux principes pour l'action publique. La réflexion du PSES sur l'Etat a évolué depuis le début de ses travaux, il y a quelques années. Le modèle de l'Etat promu initialement était proche de l'Etat Providence, mais la réflexion a intégré de nouveaux éléments, notamment les innovations socio-politiques, et la réflexion de l'Alliance sur les principes de gouvernance. Il est devenu évident que l'intégration de la dimension politique par la socio-économie solidaire doit reposer, notamment, sur une réflexion sur le rôle et la fonction de l'Etat. Mais des différences subsistent sur ce sujet entre participants de différents pays ou thématiques, qui divergent quand au rôle de l'Etat par rapport au développement.

Dans les paragraphes suivants, nous donnons quelques orientations stratégiques, découlant des propositions des Pôles de Socio-Economie Solidaire et de Gouvernance et Citoyenneté. Pour traduire ces orientations en axes précis, il serait nécessaire de mener des discussions en fonction de l'expérience historique et de la situation concrète des différents pays et régions du monde.

### *Innovations dans la sphère politique et démocratisation de l'Etat*

La crise actuelle de l'action publique est très largement une crise de légitimité de la démocratie représentative. De récentes innovations dans le domaine politique reposent sur l'hypothèse de la relativité de la souveraineté de l'Etat et de la démocratie représentative. Dans celles-ci, la participation citoyenne dans les autorités locales et la gestion locale est rehaussée à tous les niveaux. Le budget participatif de Porto Alegre (Brésil), l'un des exemples les plus connus d'innovation socio-politique, est lié à des choix économiques locaux.<sup>xxxix</sup> Dans ce modèle, la société civile locale participe à la définition de priorités locales en termes de dépenses publiques (infrastructures, social, et éducation). D'autres villes du Brésil et d'autres pays, y compris au Nord, ont adopté des mécanismes de budget participatif basés sur cet exemple. La participation des populations a aussi été encouragée à d'autres niveaux ou dans d'autres domaines de l'action publique. Cependant, il reste encore à définir des mécanismes de participation pouvant fonctionner à l'échelle nationale.

### *Nouveaux principes pour l'action publique*

La réforme de la **gouvernance** au niveau national implique la redéfinition des principes de l'action publique. D'un point de vue de socio-économie solidaire, l'Etat est un niveau pertinent pour la régulation de l'économie, avec un contrôle et une planification partagés entre différents types d'acteurs : publics, privés et de la société civile.<sup>xi</sup>

Ses principes de bases peuvent être formulés de la façon suivante : une approche territoriale ; la subsidiarité active ; l'organisation de la coopération et de synergies entre les acteurs ; la définition de règles pour l'économie ; la participation et la redevabilité.

- ❖ Une approche territoriale signifie re-enchâsser l'économie dans sa base socio-culturelle et écologique. L'État est considéré comme un niveau de gouvernance parmi d'autres, complémentaire aux niveaux local, régional et international. Il contribue, à un niveau plus élevé, à l'objectif de la construction de collectivités durables (AS 3).
- ❖ La subsidiarité active signifie que l'économie et l'action publique devrait s'exercer au niveau le plus bas possible, et que chaque collectivité a l'autonomie ainsi que la responsabilité de développer les meilleures réponses à ses défis locaux. Elle suppose de renforcer la participation de la société à tous les niveaux. C'est aussi un principe qui aide à la définition des relations entre les différents niveaux de gouvernance (local, national, régional, global...).
- ❖ Le rôle de l'Etat est d'orchestrer les intérêts et les compétences socio-économiques dans la société. Dans cette nouvelle vision, l'Etat agit comme facilitateur des relations entre acteurs de différentes natures. Le marché a clairement échoué comme modèle unique de régulation économique, et ne peut donc plus avoir le monopole de la régulation. Il faut cependant une définition concertée des domaines d'application des différents moyens de régulation. Partout où c'est possible, la gestion participative des biens devrait être privilégiée sur leur appropriation privée. Il doit y avoir à toutes les échelles une définition concertée de la sphère publique pour la gestion des biens communs publics, qui sont ces biens qui ne peuvent être ni divisés, ni appropriés par des acteurs privés.

- ❖ L'Etat devrait aussi orchestrer la dimension temporelle des activités et des transformations socio-économiques. Il devrait aider la société à reconquérir le sens des rythmes organiques de ses activités. Les stratégies de long terme, la maîtrise des mutations, et de nouveaux ensembles d'indicateurs contribueront à cet objectif.
- ❖ Dans un État démocratisé, la participation des citoyens devrait être encouragée. De nouvelles formes de gouvernements, mixtes et combinés, devraient être promues. La transparence et la redevabilité sont bien sûr des présupposés de base qui aident à la re-légitimation de l'Etat.

Notre groupe s'est intéressé aux moyens pratiques de mettre en œuvre ces principes. Il propose aux mouvements sociaux et économiques de joindre leurs forces pour les défendre aux niveaux national et international à travers des campagnes publiques, la promotion d'exemples positifs, et le plaidoyer. Ils peuvent contribuer à la réflexion faite dans les centres de recherche et les think tanks par la promotion de ces principes et d'exemples appropriés.

#### *Elaborer ensemble des politiques sociales et économiques basées sur la coopération et la durabilité*

L'expérience n'a pas encore été faite de la traduction des principes de base d'une gouvernance légitime et participative en politiques spécifiques. Il y a un manque d'expérience à ce niveau, qui peut être dépassé par le développement d'une recherche participative sur des politiques durables. Des think tanks écologiques au Nord et au Sud ont déjà formulé des axes stratégiques majeurs pour la réforme des politiques publiques visant la durabilité<sup>xli</sup>. Ces stratégies peuvent être adoptés par les défenseurs d'une socio-économie solidaire. Elles pointent sur les éléments suivants :

- ❖ La fiscalité devrait être réformée pour refléter les coûts environnementaux et sociaux réels. Cette réforme fiscale va dans le même qu'une gestion saine de notre « maison commune ». Les études existantes montrent que la taxation écologique créera plus d'emploi et plus de protection de l'environnement. L'intégration d'aspects sociaux dans la fiscalité environnementale ira dans la même direction.
- ❖ La justice sociale et la sécurité sociale peuvent être simplifiés à travers la définition d'un revenu minimum d'existence. Ce revenu illustre deux faits : l'interdépendance globale entre les peuples, et le niveau de productivité déjà atteint par l'Humanité, qui nous fait produire bien au-dessus des besoins de base de tous. Ce qui signifie que les inégalités sociales actuelles et l'extension de la misère ne sont que l'expression d'un problème de distribution des revenus et d'un manque de solidarité, pas de production ou de richesse.
- ❖ De nouveaux ensembles d'indicateurs remplaçant l'archaïque PNB sera sur le tableau des autorités publiques et des collectivités, pour les aider à mesurer le progrès de leurs administrés et des politiques, suivant les différentes dimensions de la durabilité (sociale, économique, environnementale...). L'éducation, la santé et la culture, par exemple, seront considérés comme des investissements de long terme contribuant à la durabilité, et non comme des charges pour la société.

A ces éléments de politiques publiques, la SES peut ajouter ce qui suit :

- ❖ La réorganisation de la finance pour le bien commun, comme un corollaire immédiat de ce qui est formulé plus haut. Aujourd'hui, la finance sert principalement la finance, l'argent circule improductivement dans les circuits financiers. Il est nécessaire de replacer la finance sous le contrôle des autorités locales, et de la gérer comme un bien commun.<sup>xliii</sup>
- ❖ La légalisation de la circulation de différentes monnaies, sous contrôle social, fonctionnant à différentes échelles (local, régional, national), sera un instrument de la subsidiarité économique active, et renforcera les initiatives et la participation locales.
- ❖ Rechercher un état de bien-être et d'équilibre entre la production matérielle et immatérielle, plutôt que la simple croissance économique ou financière aidera l'Humanité à trouver le chemin vers la durabilité, la solidarité et la coopération. Cela ne signifie pas seulement encourager la « dématérialisation » de l'économie, mais aussi (re)définir nos objectifs et valeurs, comme collectivités humaines.
- ❖ L'État est le niveau idéal pour la mise en œuvre d'une nouvelle conception de la richesse, basée sur les modes de vie et le bien-être durables. Il peut la traduire et la faire fonctionner précisément par un nouveau système de comptabilité nationale et de nouveaux indicateurs.
- ❖ Il faut établir des partenariats entre acteurs de la sphère économique et politique, pour discuter et élaborer des politiques mieux adaptées à la diversité de contextes nationaux, guidant leurs évolutions futures. Les initiatives de socio-économie solidaire peuvent contribuer à la définition de ces politiques, avec leur propre recherche et leurs propres conclusions, aux côtés de centres de recherche et des décideurs politiques.

### **Stratégies**

- Baser l'action de l'Etat sur les principes d'une gouvernance légitime et démocratique :  
approche territoriale ; subsidiarité active ; organisation de la coopération et de synergies entre les acteurs ; définition de règles pour l'économie ; participation et redevabilité.
- Identifier et diffuser les innovations socio-politiques congruentes avec une économie responsable, durable et solidaire.
- Etablir des partenariats entre acteurs de la sphère économique et de la sphère politique
- Elaborer des propositions pour des nouvelles politiques publiques en matière économique, basées sur les principes de la socio-économie solidaire, avec l'appui de centres de recherche appropriés. Domaines :
  - ❖ Réforme de la fiscalité, pour refléter les coûts sociaux et environnementaux
  - ❖ Réforme de la sécurité sociale et définition d'un revenu minimum d'existence
  - ❖ Construction de nouveaux indicateurs pour la comptabilité nationale, reposant sur une nouvelle conception de la richesse
  - ❖ Réorganisation de la finance pour le bien commun
  - ❖ Mise en place d'un système pluriel de monnaies sociales et complémentaires

## **Axe stratégique 5 :**

### **Construire une Gouvernance Économique Mondiale légitime et efficace**

Dans les axes précédents, nous avons insisté sur la pertinence d'une approche basée sur la subsidiarité active et la promotion de dynamiques ascendantes (renforcement et articulation des pratiques innovantes). Cette approche est complémentaire d'une approche globale des défis mondiaux, qui est nécessaire compte tenu de l'urgence d'une crise à multiples facettes (économique, sociale, financière, géopolitique, environnementale, etc.). Cette crise est également une crise de la gouvernance mondiale, car les institutions multilatérales existantes font face à une crise profonde de légitimité et d'efficacité, tandis que les menaces globales sur l'Humanité et la Biosphère croissent. Malgré la conscience partagée de l'urgence de faire face à cette situation, aucun système de gouvernance mondial réellement légitime et efficace n'a encore été mis en place.

Il existe dans la société civile un consensus assez large sur la nécessité de concevoir et de construire un système de gouvernance mondial nouveau et légitime, qui réponde aux défis majeurs que rencontre l'Humanité, et qui permette des régulations démocratiques et efficaces à tous les niveaux. Dans ce nouveau système, les institutions responsables des aspects économiques et financiers des activités humaines n'auront pas la primauté sur les autres institutions, comme celles qui s'occupent des droits économiques et sociaux ou de l'environnement, mais seront seulement une pièce dans la nouvelle architecture.

#### *De la faillite du système actuel à un nouveau système de gouvernance mondiale*

Pour les représentants de la société civile et le PSES, les institutions multilatérales chargées aujourd'hui des régulations économiques et commerciales ont outrepassé leurs mandats, alors que celles qui représentent d'autres aspects du bien-être commun, comme : l'environnement, la sécurité, les biens communs ou la culture, n'ont aucun pouvoir réel. Les plus puissants de ces organismes, le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale, ainsi que l'Organisation Mondiale du Commerce, conditionnent les politiques financières et commerciales des États, et ont maintenant tendance à vouloir réguler par leurs principes tous les aspects de la vie humaine, sans prendre en compte ses dimensions écologiques et sociales. Les institutions de Bretton Woods ont imposé des programmes d'ajustement structurel aux effets désastreux pour les pays en développement, sans résoudre les problèmes auxquels elles sont supposées répondre.

Le système commercial multilatéral mis en place dans le cadre de l'Organisation Internationale du Commerce, qui continue le mandat du GATT après l'Uruguay Round, a pour but la libéralisation du commerce des biens et services quels qu'en soit les coûts, et ne reconnaît aucune autre autorité nationale ou internationale. Le système des Nations Unies traite de larges aspects des activités humaines (de la paix à l'éducation, la santé, la technologie et l'environnement), mais dans la plupart des cas sans valeur d'obligation pour les États ou les acteurs économiques.

Plusieurs stratégies ont été proposées par les mouvements sociaux et économiques pour faire face à cette situation:

- ❖ **La stratégie de confrontation** s'oppose à quelque participation que ce soit aux institutions financières et commerciales multilatérales actuelles, et cherche à torpiller les négociations dans ces institutions par la mobilisation et d'autres types d'action.
- ❖ **La stratégie de réforme** essaie de changer les règles du jeu en renforçant les institutions internationales qui n'ont pas assez de pouvoir dans la configuration actuelle (Organisation Internationale du Travail, CNUCED et les Nations Unies elles-mêmes), et les accords internationaux progressistes (Protocole de Biosécurité, Tribunal Pénal International, Accords de Kyoto, etc.), et d'intervenir dans les institutions qui ont trop de pouvoir par le plaidoyer et la formation des représentants du Sud (dans l'Organisation Mondiale du Commerce, notamment).

Des institutions économiques et financières mondiales sont nécessaires dans une architecture de gouvernance mondiale légitime et efficace, mais une refonte complète des institutions actuelles est nécessaire. Plusieurs objectifs complémentaires peuvent être formulés à l'heure actuelle :

- Contrôler et équilibrer le pouvoir des organisations financières et commerciales actuelles à travers d'autres organisations internationales qui expriment les droits des peuples, du travail (BIT), de l'environnement ou des biens communs.
- Obtenir un changement profond des organisations multilatérales financières et commerciales<sup>xliii</sup>, soit par leur réforme soit par leur remplacement (selon la conjoncture politique), afin que leurs mécanismes deviennent légitimes, et qu'ils suivent les règles d'une économie durable plutôt que l'intérêt des institutions financières et des entreprises multinationales les plus influentes.
- Construire la socio-économie solidaire comme une alternative globale, capable de proposer d'autres règles économiques et financières que celles en vigueur.

#### *Construire la SES comme alternative globale*

Le renforcement des pratiques économiques basées sur la coopération et la solidarité, leur articulation et leur mise en réseau à l'échelle mondiale peut être une contribution importante à la réforme de la gouvernance mondiale.

- Les systèmes locaux et nationaux de finance solidaire et de monnaie sociale doivent prendre l'élan suffisant pour construire un Système Financier Solidaire International, qui serait une étape vers la réforme du système financier international actuel. Par Système International de Finance Solidaire, nous entendons la fédération et l'articulation au niveau internationale des systèmes de finance solidaire nationaux et locaux.
- En s'étendant à différentes échelles, et par l'influence qu'ils pourraient y gagner sur les politiques économiques, les réseaux de commerce équitable contribueront à la définition de nouvelles régulations commerciales basées sur respect du travail, la transparence, l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux, et la solidarité. Ces nouvelles régulations contribueront à la remise en question des règles du commerce international définies dans le cadre de l'OMC.
- Les filières socio-économiques basées sur les principes de responsabilité et de durabilité, qu'elles soient construites par des initiatives de SES, des entreprises responsables ou des systèmes

productifs locaux, contribueront aussi à l'émergence de nouvelles régulations internationales. Ces mouvements auront besoin de la collaboration et de la complicité des autorités locales et des Etats pour pouvoir opérer, croître et s'articuler. Les stratégies de SES devraient donc viser cette articulation et cette construction ascendante, ainsi que la coopération avec les autorités publiques alliées à tous les niveaux.

### *Comment faire face aux urgences*

Construire la SES comme une alternative globale est une stratégie sur le long terme. Du temps sera nécessaire aux initiatives économiques responsables et solidaires pour s'articuler et s'étendre suffisamment pour proposer de nouveaux modèles de gouvernance mondiale. Et une réforme satisfaisante des institutions multilatérales dépend de rapports de force dont l'échéance est imprévisible. Mais la survie de l'espèce humaine répond aussi des réponses globales à une situation que l'ensemble actuel et déséquilibré d'institutions mondiales, qui peut à peine recevoir l'étiquette de « système de gouvernance mondiale », n'a pas aidé à résoudre, mais au contraire aggravé.

Il devient donc urgent de définir les grandes priorités de l'humanité et de concevoir des programmes d'urgence, basés sur la mobilisation internationale. L'état actuel d'insécurité est dû à de profonds déséquilibres dans les modes de production et d'échange, s'exprimant dans des tendances de longue durée. Le résultat de ces tendances sont des désastres écologiques et sociaux dans de nombreux domaines : climat, perte de biodiversité des écosystèmes, pollution silencieuse et évidente, dégradation de l'eau et des sols, pauvreté, pandémies, terrorisme, guerre.

Des programmes d'urgence sont nécessaires pour chacun de ces défis. Ils ne doivent pas être imposés à la population à travers une « dictature éclairée », fût-elle écologique, mais naître des initiatives de tous les acteurs. Les nouveaux mouvements économiques doivent s'allier aux mouvements écologiques et sociaux et impliquer la société civile et les autorités publiques pour élaborer et proposer des plans d'action globaux pour faire face à ces défis. Ceux-ci ne prendront cependant tout leur sens que dans le cadre d'un nouveau système de gouvernance mondiale.

### *Des règles pour un nouveau système de gouvernance mondiale*

Il est urgent de construire un système de gouvernance mondiale équilibré et durable basé sur de nouvelles règles et institutions, tout en répondant aux urgences. Ces règles reflèteront les valeurs de coopération, de solidarité et de durabilité, plutôt que de compétition, d'avarice et de rareté comme aujourd'hui. Elles seront basées sur la légitimité et la participation de la société et garantiront le bien commun et la satisfaction des besoins humains de base.

La nouvelle architecture établira un système efficace de contrôles et d'équilibres multiples entre institutions spécialisées dans des domaines différents mais complémentaires. Les institutions actuelles seront soit recyclées (réformées profondément), et leurs relations aux systèmes mondiaux redéfinis, soit dissoutes. De nouvelles institutions seront créées selon les besoins. Les principes proposés pour ce nouvel ensemble de règles ont été présentés plus haut comme principes d'une gouvernance légitime et efficace. L'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire propose

les principes suivants : l'approche territoriale, la subsidiarité active, l'organisation de la coopération et de la synergie entre acteurs, la définition de règles pour l'économie, la participation, la transparence et la redevabilité.

Les domaines suivants, parmi d'autres, devraient recevoir une attention spéciale, pour définir des principes et des règles plus spécifiques : relations entre les Etats et la gouvernance mondiale, conditions des partenariats entre acteurs publics et privés, gestion des biens communs publics, gestion de la propriété intellectuelle et du savoir, intégration des coûts sociaux et environnementaux.

#### *Questions spécifiques sur les institutions multilatérales actuelles*

La finance internationale, la dette, et les régulations commerciales sont des domaines qui méritent une mention particulière pour les dysfonctionnements du système actuel, et pour lesquels des stratégies ont été proposées par le PSES, qui devraient être précisées en 2007-2008 :

- ❖ La finance a tendance à dominer l'ensemble du système économique. Il est nécessaire de souligner qu'il ne s'agit pas d'un domaine autonome, mais qu'elle reflète les valeurs et les mentalités de la société. Les acteurs et les pratiques financières doivent devenir responsables, et suivre le principe de subsidiarité.<sup>xiiiv</sup>
- ❖ La mise en oeuvre d'une **Taxe sur les Transactions Monétaires** est en cours de discussion dans plusieurs pays, et elle pourrait être dirigée vers un fond pour le développement.
- ❖ L'illégitimité d'une majeure partie de la dette internationale des pays en développement a été démontrée par de nombreuses études. Un **Bureau International pour l'Arbitrage de la Dette Souveraine** aiderait à établir les responsabilités réelles, et à assurer un règlement équitable des questions de dette.<sup>xiv</sup>
- ❖ La couverture médiatique de la dette financière est aussi une façon de jeter le voile sur la **dette écologique et sociale** des pays industrialisés envers les pays en développement. Un **Tribunal International sur la Dette Écologique, la Justice Environnementale et les Droits de l'Homme** doit avoir lieu en décembre 2006 à Bruxelles, avec l'appui d'un large mouvement d'organisations de la société civile.<sup>xivi</sup>
- ❖ Les mouvements paysans et les ONGs internationales s'accordent sur le fait que les États nationaux ne devraient pas être obligés d'abdiquer leur souveraineté dans le cadre des négociations commerciales, mais devraient pouvoir développer de façon autonome durable leur économie. L'OMC devrait respecter les régulations et les institutions non-économiques, comme la souveraineté alimentaire, les droits de l'homme et une gestion spécifique des biens communs, entre autres.

### *L'intégration régionale*

Un axe stratégique important pour effectuer la transition vers un système légitime de gouvernance mondiale est de construire des communautés régionales basées sur les principes évoqués plus haut, comme corps intermédiaires entre les niveaux nationaux et internationaux. La solidarité et les complémentarités entre nations s'expriment à l'échelle mondiale, mais peut-être d'autant mieux au niveau régional. Les nations proches partagent généralement des problématiques, des cultures et parfois des conflits. Il semble donc d'autant plus urgent que des communautés régionales démocratiques et participatives soient établies dans le monde entier.

Les espaces régionaux actuels (Union Européenne, etc.) devraient être réformés pour être démocratiques, ouverts à la participation de la société civile, coopératifs et suivre les règles d'une gouvernance légitime. Les technologies de l'information et de la communication rendent déjà possibles l'existence d'espaces publics permanents pour l'échange et le débat, au-delà des barrières de langues et de cultures. Ces outils devraient être utilisés aux niveaux national, régional et mondial pour promouvoir la participation citoyenne et la contribution à une gouvernance mondiale légitime. Des stratégies spécifiques devraient être mises au point en ce sens pour et par les différentes régions du monde, selon leur niveau de développement, leur situation géographique, leurs problématiques et accords actuels.

## Conclusions

Tandis que nous atteignons le terme provisoire de cette version d'un travail itératif, il peut être utile de présenter un bref rappel des domaines qui ont été traités et ceux qui ne l'ont pas été suffisamment, après un an et demi de lecture et de capitalisation des propositions du PSES et de l'Alliance, ainsi que de débats au sein du groupe spécialement réuni pour ce travail.

Parmi les acquis du travail du PSES jusqu'à l'année 2005, on retiendra : la valorisation et l'analyse des changements dans les pratiques socio-économiques vers plus de responsabilité et de solidarité, et la formulation des valeurs et des représentations qui sous-tendent ces changements, et leur permettront de s'étendre plus largement ; l'examen attentif et sans complaisance des limitations et des défis rencontrés par les pratiques d'économie solidaire, et l'élaboration de propositions théoriques et pratiques pour y faire face ; l'affirmation de la nécessité de construire différemment la pensée économique, et la réunion d'éléments théoriques permettant de dessiner quelques linéaments de cette autre économie ; la valorisation d'outils pratiques permettant de rendre opérationnelle cette nouvelle pensée, comme les indicateurs de performance sociale des pratiques d'économie solidaire ; un début de réflexion sur la notion de développement, dont la reformulation est essentielle pour donner une nouvelle direction à l'activité humaine ; l'intégration en cours de la notion de gouvernance légitime et démocratique et de ses principes, qui devrait lui donner des règles opérationnelles dans la sphère économique-politique ; des idées-forces contribuant à des propositions pour une réforme de la gouvernance mondiale.

Plusieurs réflexions transversales ont été lancées par le PSES au cours de l'année 2005, et se développeront en 2006-2007, notamment la question de l'articulation des échelles d'échange, la notion de responsabilité sociétale des acteurs économiques, la définition d'indicateurs pour une autre économie, la question des régulations internationales. Il serait intéressant d'arriver à des conclusions et des propositions concrètes au terme de cette période. Les résultats de ces réflexions seront intégrés dans les nouvelles versions de ce document.

Certains domaines n'ont pas été assez couverts par les travaux du PSES ou d'autres chantiers de l'Alliance. Un travail de réflexion collective s'avère nécessaire, notamment, sur les questions du rôle des Etats et des processus d'intégration régionale dans la perspective d'une économie responsable, durable et solidaire. On perçoit, dans ces domaines, des différences de perception et de culture entre les contributeurs du PSES ou de l'Alliance, qu'il serait intéressant d'exprimer dans la perspective d'un débat constructif.

Enfin, une réflexion approfondie sur certains thèmes transversaux permettrait sans doute de donner une plus grande assise théorique à la réflexion sur une économie responsable, durable et solidaire. C'est, notamment : la question de la relation entre l'économique et le vivant, entre les activités humaines et celles de la planète. La question complexe de l'articulation des échelles pourrait notamment être construite sur la base d'une nouvelle conception systémique de l'économie.

## **Principaux sigles**

AS : Axe Stratégique. Division pédagogique et conceptuelle de l'agenda socio-économique pour le 21<sup>e</sup> siècle.

DCPP : Développement Centré sur la Planète et les Personnes. Une expression proposée par l'auteur de cet article.

PSES: Le Pôle de Socio-Économie Solidaire, un réseau d'échange d'expériences et d'élaboration de propositions, apparus dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire. Pour plus d'information voir [www.socioeco.org](http://www.socioeco.org)

SES: Socio-Economie Solidaire, un mouvement qui s'exprime dans des pratiques socio-économiques mettant en oeuvre un ensemble de valeurs, telles que la coopération et la solidarité.

## **Notes : références**

Tous les documents mentionnés comme "cahiers de propositions" ou "cahiers" ont été produits par les groupes de travail de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire entre 2001 et 2002.

Ils sont tous édités ou en cours d'édition aux Editions Charles Léopold Mayer Editors, et disponibles sur le site [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org) (rubrique « propositions »).

- <sup>i</sup> Cahier de Propositions Economie Solidaire ; Présentation pour la rencontre du chantier Régulations Internationales par Marcos Arruda, Tokyo, 2003.
- <sup>ii</sup> Cahier de Propositions Finance Durable
- <sup>iii</sup> Marcos Arruda, (2003)
- <sup>iv</sup> Cahier de Propositions Economie Solidaire
- <sup>v</sup> Cahier de Propositions Entreprise et Solidarité
- <sup>vi</sup> « Responsabilité Sociétale des Acteurs Economiques » : présentation de Vincent Commenne, Porto Alegre, janvier 2005.
- <sup>vii</sup> "Economie Solidaire", "Monnaies Sociales", et autres cahiers de propositions de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaires
- <sup>viii</sup> Ces documents sont disponibles sur le site [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org)
- <sup>ix</sup> Par exemple : responsabilité sociétale des acteurs économiques, femmes et économie, indicateurs pour une autre économie, vision d'une socio-économie solidaire intégrée, articulation des échelles d'échange, etc.
- <sup>x</sup> Nous avons regroupé autour de la dignité humaine des valeurs mises en avant dans les cahiers de propositions du PSES, écrits vers 2001, et la durabilité écologique en est une condition logique, mentionnée dans des sources diverses.
- <sup>xi</sup> Cahiers Economie Solidaire, chantier Vision d'une Socio-Economie Solidaire intégrée
- <sup>xii</sup> Marcos Arruda, (2003).
- <sup>xiii</sup> Marcos Arruda, (2003).
- <sup>xiv</sup> Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966. Entrée en vigueur: le 3 janvier 1976.
- <sup>xv</sup> Cahier Economie Solidaire.
- <sup>xvi</sup> Le cahier « Développement durable » du PSES, écrit en 2001, traite en fait uniquement des régulations internationales.
- <sup>xvii</sup> Jean-Marie Pelt et Franck Steffan : *La solidarité : Chez les plantes, les animaux, les humains*, Fayard, 2004
- <sup>xviii</sup> Cahier Ecologie industrielle
- <sup>xix</sup> Cahiers du PSES
- <sup>xx</sup> Cahiers Principes de Gouvernance ; Production, investissement et technologie ; Sciences
- <sup>xxi</sup> Cahiers Sciences, Ingénieurs.
- <sup>xxii</sup> Voir le site de l'Alliance coopérative internationale : <http://www.coop.org/coop/principles.html>
- <sup>xxiii</sup> Voir <http://alainet.org/docs/6286.html> ou [http://vision.socioeco.org/es/documents/pdf/charte\\_rbse.pdf](http://vision.socioeco.org/es/documents/pdf/charte_rbse.pdf)
- <sup>xxiv</sup> Les régulations se réfèrent, à un niveau conceptuel supérieur, à la gouvernance, qui est conçue par l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire comme « le système de régulation de l'être vivant complexe que constitue une société humaine », ou « la capacité des sociétés humaines à se doter de systèmes capables de gérer les interdépendances de façon pacifique. » (Cahier Principes de gouvernance). Les relations entre la SES et la gouvernance sont développées plus avant dans les AS 3 et 5, et dans la contribution sur la gouvernance au chantier Vision du PSES.
- <sup>xxv</sup> Cahier Economie Solidaire.
- <sup>xxvi</sup> La licence d'un programme est dite Open Source si elle respecte les critères suivants :
1. Libre redistribution

2. Code source
3. Travaux dérivés
4. Intégrité du code source de l'auteur
5. Pas de discrimination envers les personnes ou les groupes
6. Pas de discrimination envers les domaines d'application
7. Distribution de la licence
8. La licence ne doit pas être spécifique à un produit
9. La licence ne doit pas contaminer d'autres logiciels
10. Conformité

Source : <http://www.idealx.org/dossier/oss/fr-osd.fr.html>

<sup>xxvii</sup> On peut voir émerger des propositions sur les relations entre la SES et la sphère conventionnelle autour de la notion d'indicateurs de performance sociale, par exemple, mais ces propositions ont été jusqu'à présent peu développées par le PSES. Nous en proposons ici une première formulation.

<sup>xxviii</sup> Cahiers de Propositions Entreprise et Solidarité, Chefs d'entreprise, Ingénieurs...

<sup>xxix</sup> Cette présentation est inspirée de la deuxième partie du dernier ouvrage de Fritjof Capra « Les Connexions Cachées » (2002), qui résume le travail de nombreux chercheurs dans ce domaine.

<sup>xxx</sup> Cahier Entreprise et Solidarité

<sup>xxxi</sup> Cahier Entreprise et Solidarité

<sup>xxxii</sup> Contribution du chantier Responsabilité Sociétale des Acteurs Économiques au Forum Social Mondial 2005 de Porto Alegre (Brésil).

<sup>xxxiii</sup> Cahier et autres documents du chantier Ecologie Industrielle

<sup>xxxiv</sup> Synthèse propose de textes de Marcos Arruda (2003), des chantiers Vision (2004), et Écologie Industrielle

<sup>xxxv</sup> Cahier Territoires

<sup>xxxvi</sup> Cahiers Territoires et Principes de la Gouvernance

<sup>xxxvii</sup> Réflexion inspirée par le lancement du chantier Indicateurs.

<sup>xxxviii</sup> Cahier Principes de la Gouvernance

<sup>xxxix</sup> Exemple cité par de nombreux cahiers de propositions du PSES

<sup>xl</sup> Formulations de Marcos Arruda (2003)

<sup>xli</sup> *Greening the North: A Post-industrial Blueprint for Ecology and Equity*, Zed Books, 1998.

<sup>xlii</sup> Cahier Finance Durable

<sup>xliiii</sup> Cahier Commerce International

<sup>xliv</sup> Cahier Finance durable

<sup>xlv</sup> Cahier Dette, et premiers résultats du nouveau chantier Régulations Internationales du PSES

<sup>xlvi</sup> Nouveau chantier Justice Environnementale, Dette Écologique et Durabilité (JADES) du PSES